



PROCÈS VERBAL du COMITE DIRECTEUR du 12/12/2018 à 19h30

Le 12 Décembre 2018 à 19h30, les membres du Comité directeur de l'association CLUB DE HOCKEY AMATEUR DE ROUEN se sont réunis à la patinoire de l'île Lacroix, Bd Jacques Chastellain, 76000 ROUEN.

Le Comité directeur est présidé par Mr Thirion Jean Patrick, Président.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés qui laisse apparaître un total de 13 (treize) membres présents et 2 excusés .

Sont excusés : Mr MANIN Didier et Mr THOMAS David

Plus d'un tiers des membres étant présent ou représenté, le Président déclare alors que le comité directeur est constitué et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

- Budget
- Projet "Performance Glace"
- Gestion des salariés
- Infos diverses sur les activités du club

BUDGET :

La commission développement économique a travaillé énormément sur la recherche de ressources privées. Des partenaires privés ont été trouvés mais le CHAR est bloqué sur la mise en œuvre de ces partenariats car une publicité autour de la petite piste de glace est proposée mais le fait que la gestion de la patinoire soit attribuée dorénavant à la métropole retarde la mise en place. Un appui de l'adjoint aux sports a été sollicité.

Le club entreprise au sein du CHAR va débiter au premier trimestre 2019.

Mr Thirion, président explique l'obligation de la FFHG d'avoir un commissaire aux comptes afin de valider les comptes de l'association CHAR;

Mr FÉMEL de la société Audit Conseils Finances s'est présenté au président et à la trésorière. L'engagement est de 6 ans. C'est un engagement à hauteur 4500€ TTC par an.

Ce point est présenté aux membres du comité directeur qui ont voté à l'unanimité pour ce commissaire aux comptes. Cette mesure est adoptée.

PROJET PERFORMANCE GLACE :

Ce projet est un projet présenté par le CHAR et le ROC afin d'avoir leurs bureaux administratifs dans l'ancienne école maternelle de Brevière sur l'île Lacroix. Ce projet a été présenté sous forme d'un réel pôle d'activité regroupant les activités annexes des 2 clubs ainsi qu'une garderie, et des prestations pour les seniors et autre public.

Les bâtiments seraient à disposition au 1^{er} février 2019. Une location de 10000€/an avec 16000€ pour les « fluides » est pour le moment envisagé par la municipalité. Il semblerait après les premières discussions que cela puisse se négocier en partie.

Toutefois, une réflexion juridique doit être conduite pour connaître la meilleure formule de gestion de l'équipement. Notamment possibilité de créer une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt collectif). Ce statut est à étudier avec les côtés positifs et négatifs du projet. Un travail est en préparation.

GESTION DES SALAIRES :

- Une étude doit être réalisée sur la faisabilité de la mise en œuvre d'un serveur pour héberger des logiciels professionnels des salariés : logiciel vidéo et logiciel spécifique hockey sur glace. Il faut étudier le coût et le matériel à envisager.
- La résiliation des anciens forfaits téléphones va être effectuée. Il sera proposé aux salariés la prise en charge d'un forfait téléphonique que nous devons étudier et adopter.
- Travail sur la fiche d'évaluation des compétences par catégorie car les membres du comité directeur se doivent de rendre des comptes sur le projet sportif.

INFORMATIONS DIVERSES SUR LES ACTIVITES DU CHAR

- Formation d'arbitres en décembre. Une nouvelle formation doit être programmée.
- L'ébauche du Règlement Intérieur a été réalisée par Mme Chaumont et Mr Collet. Mr Brunet et Mr Quemion vont relire cette ébauche et faire les corrections nécessaires afin de le proposer lors d'une prochaine réunion.
- Mr Van overstraeten s'est rendu au Symposium sur les commotions cérébrales. Une note d'information aux licenciés et aux parents va être réalisée. Une soirée information est mise en place le jeudi 31/01/2019. Les entraîneurs salariés du club ainsi que les médecins, infirmières et kinésithérapeutes parents de notre club seront invités.

- Noël des catégories U7 et U9 le samedi 15 décembre 2019 avec le père Noël.

Lors de ce Noël la nouvelle mascotte du CHAR « CHARLY » financée par la société FBS électricité va être présentée au public.

- Prochaines activités du club : la galette des rois le 12/01, et un balai ballon le 24/01
- Projet Armada, la ville de Rouen propose aux associations un village des sports du 06 au 16/06/2019. Le CHAR y participera. La patinoire gonflable de la ligue a été demandée.
- Le CHAR souhaite proposer sa candidature pour organiser un Championnat du Monde IIHF U18 ou U20 en 2020.
- Nomination des arbitres sur les tournois. Il s'avère que ce sont toujours les mêmes arbitres qui sont appelés. Il faut veiller à utiliser tous les arbitres formés.

- Mme Benoist souhaitait informer les membres du comité Directeur sur le manque d'informations au sein du CHAR.

Les PV des réunions du bureau Directeur doivent être mis sur le site du CHAR, Nadine CHAUMONT s'engage à les envoyer à chaque fois qu'ils sont validés à Mr Jean Sébastien.

Il y a un manque d'envie au sein du CHAR pour mobiliser les licenciés et les parents. Un réel projet pour améliorer ce point doit être réalisé au sein du CHAR. Les membres présents souhaitent améliorer ce point.

Le comité directeur, après en avoir délibéré, décide de **mettre fin à cette réunion à 23h15.**

La totalité des résolutions de cette réunion est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23H15,

En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal du comité directeur qui s'est tenu le 12/12/2018,

MR THIRION Jean-Patrick

Mme CHAUMONT Nadine

Président

Secrétaire